

# L'ETOILE DU NORD

## AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

### JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ALBERT GERVAIS,  
Propriétaire et administrateur

BUREAU ET ATELIER :  
25 rue Manseau.

241<sup>ÈME</sup> ANNÉE.

JOLLETTE, JEUDI, 3 OCTOBRE 1907

No 9

#### BERTHIERVILLE

Madame Veuve Prime Giroux est partie pour Montréal où elle va demeurer définitivement. Malgré son grand âge, (99 ans) Madame Giroux possède encore toutes ses facultés.

Monsieur Joseph Pelletier, qui a terminé ses études commerciales avec succès au Collège Saint-Joseph de notre ville, est parti mardi dernier pour le Sault Ste Marie, se perfectionner dans l'étude de la langue anglaise. Monsieur Léon Pelletier son père, ainsi que Mademoiselle Angéline sa sœur, l'accompagnaient.

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Palma, fille de Monsieur Pierre Paquin de la paroisse de Berthier avec Monsieur Alphonse, fils de Monsieur Hyacinthe Mousseau de la rivière Bayonne. Le mariage aura lieu cet hiver.

Notre collège, sous la direction des Clercs de Saint-Viateur, accueille une réception de 360 élèves, dont 170 pensionnaires. Le R. V. Th. Charbonneau, c. s. v. économiste à cette institution, est revenu avec 62 élèves de différents villages des États-Unis.

Près de 150 élèves au Couvent des Dames de la Congrégation, suivent les Cours de cette institution, dont une cinquantaine sont pensionnaires.

Monsieur Camille Tessier, E. E. D. de Montréal, du bureau de MM. Marchal & Landry avocats, est venu passer le dimanche au sein de sa famille.

MM. G. Allard, E. E. D. de Montréal, est aussi venu passer le dimanche chez son père M. V. Allard, C. R.

On annonce pour le 28 Octobre prochain, le mariage de M. Paul Gariépy, gérant de l'Hôtel Victoria de notre ville, avec Mademoiselle Emilienne, fille de Monsieur Albert Olivier, boulanger de notre ville.

Monsieur et Madame Emile O'Leary, (née Feubronie Dostaler) sont revenus de leur voyage de noces. Ils ont pris possession de leur villa, sise rue William.

La grande exposition régionale des Comtés de Joliette, L'Assomption, Berthier & Montcalm a eu lieu cette année à Berthierville, les mardi et mercredi derniers, 24 et 25 septembre. Malgré l'inclemence de la température et le mauvais état des chemins, bon nombre de personnes des comtés voisins sont venues. A 10 heures de l'avant midi les portes de l'exposition se sont ouvertes et à une heure, les juges partagés en divers comités se mirent à l'œuvre pour exhiber les nombreux produits que l'on voyait exposés. Malgré toute leur ardeur, les juges d'ont, ce jour, suspendre leur tâche. Le soir du même jour, un banquet était donné au Collège Saint-Joseph où prirent part les directeurs et juges et les nombreux invités qui étaient venus rehausser de leur présence l'éclat de cette fête. Monsieur Paul Lavalée, le Président, proposa plusieurs saluts, auxquelles répondirent, M. J. E. Archambault, Député du Comté de Berthier au Parlement, au nom du Parlement; MM. Aldéric Le Gris, de St. Léon, Louis Lavalée, de St. Germain, Michel Bourassa, de St. Bernabé, au nom du Gouvernement Provincial; M. N. Lachapelle, Docteur J. O. Gadoury, au nom des Sociétés d'ours; J. M. Wilson de Montréal et le Docteur T. Gervais, au nom des Dames. Et tous se retirèrent à une heure assez avancée de la nuit, enchantés d'avoir assisté à une aussi brillante réunion.

Le lendemain recommença l'examen des produits non exhibés la veille, qui dura jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Alors, apparurent sur l'estrade, plusieurs orateurs, que le Président, Monsieur Paul Lavalée introduisit à la foule. L'Hon. M. Jules Allard, ministre de l'Agriculture Provinciale, fut le premier qui adressa la parole, et il fut salué par des applaudissements prolongés. Il parla longtemps. L'attention, le silence qui planaient parmi les auditeurs dirent assez que ses paroles trouvaient de l'écho parmi ceux qui l'écoutaient. D'autres orateurs prirent la parole MM. J. A. Dubéau, Député de Joliette au Parlement Fédéral; J. G. Lafontaine, Député de Maskinongé à la Législature; Jos. Lafontaine, Dé-

puté de Berthier à la Législature et A. L. Gareau, conférencier agricole. Tous eurent un bon mot pour remercier les organisateurs de cette fête rurale et féliciter les nombreux exposants de leur esprit d'initiative de leur encouragement dans l'art de l'agriculture. L'exposition terminée, tous se rendirent sur l'hippodrome de Berthierville pour assister à de magnifiques courses organisées comme couronnement de cette fête.

#### LES GENS FAIBLES, MALADIFS

Acquerront de nouvelles forces en faisant usage des Pilules Rosses du Dr Williams.

Un grand nombre de jeunes gens, des deux sexes, deviennent soudainement faibles. Leur appétit fait défaut; ils se fatiguent au moindre effort et deviennent pâles et maigres. Ils ne ressentent aucune douleur spécifique — rien que de la faiblesse. Mais cette faiblesse est dangereuse. C'est un signe que le sang est pauvre et aqueux; qu'il a besoin d'être renforcé. Les Pilules Rosses du Dr Williams redonnent les forces perdues parce qu'elles font réellement un sang riche et nouveau — elles vous seront d'un grand secours. Voici ce qu'en dit M. Alfred Lepage de Saint-Jérôme, Québec: "J'ai été commis-épicer pendant nombre d'années, et jusqu'à l'âge de dix-sept ans j'avais toujours eu une excellente santé. Mais mes forces commencent soudainement à décliner; je devenais pâle, maigre et faible à l'extrême. Notre médecin m'ordonna de rester au grand air autant que possible. Alors j'allai passer plusieurs semaines chez un oncle qui résidait dans les Laurentides. J'espérais que l'air vivifiant de la montagne me ferait du bien; mais il n'en fut rien et je revins à la maison dans un état déplorable. J'avais des éblouissements, je souffrais d'indigestion et de faiblesses générales. Je lus un jour qu'un cas ressemblant beaucoup au mien avait été guéri par les Pilules Rosses du Dr Williams et je décidai alors de les essayer. Après en avoir pris quatre boîtes je me sentis beaucoup mieux, alors je continuai le traitement pendant quelque temps et je me suis complètement guéri. Je puis maintenant travailler comme jamais au paravant et je n'ai que des louanges à faire des Pilules Rosses du Dr Williams".

Le sang — un bon sang — est le secret de la santé. Si le sang n'est pas pur, le corps devient malade ou les nerfs délabrés. Tenez le sang pur et la maladie est impossible. Les Pilules Rosses du Dr Williams font un sang riche et rouge, c'est pour cela qu'elles guérissent l'anémie, le rhumatisme, l'indigestion, les maux de tête, de dos, des reins et les maladies de la jeune fille à l'âge de puberté. 50 c. la boîte ou six boîtes pour \$2.50 chez tous les vendeurs de remèdes, ou de la Dr Williams Medicine Co., B. O. Kville, Ont.

#### Les Agents canadiens de billets de transports par chemins de fer à Winnipeg

La convention annuelle de l'Association des agents canadiens de billets (tickets), sera tenue, cette année à Winnipeg, Man., du 10 au 14 octobre courant. Les membres de l'Association d'Ontario feront le voyage de l'Ouest par la voie du Système du chemin de fer du Grand Tronc, de North Bay, et de là, par le C. P. R., jusqu'à destination. Plusieurs reviennent par Chicago et le chemin de fer du Grand Tronc — l'Internationale, double voie rendant ainsi le voyage plus agréable par les paysages variés qui abondent sur cette route, et donnant de plus aux voyageurs, l'occasion de visiter Chicago et d'autres localités de l'Ouest.

La convention promet d'être une des plus fortes et des plus intéressantes pour ses membres, surtout, à cette saison de prospérité pour l'Ouest.

**WALTHAM**  
VOUS avez besoin d'une montre, faites vos affaires avec notre MAISON. Nous en faisons notre spécialité et vous les vendons aux prix que les Bijoutiers les achètent. Montres Américaines Waltham, 7 pierres, bien gravées, parfaitement garanties, seulement \$5.00. Montres Longines, Etc. Écrivez de suite avant la hausse: LEGER L. HARDY & CIE., St-Basile, Que.

#### DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société qui existait entre MM. BOULET & LEBLANC, marchands de fer, de la ville de Joliette, ayant été dissoute, et M. Boulet en étant devenu le seul intéressé, informe ses clients, et le public en général, qu'il a décidé de vendre au

**PRIX COUTANT** tout le fonds de commerce qu'il possède, consistant en marchandises de ferronneries, peintures, huiles, etc., et pour cette fin qu'il s'est assuré les services de M. J. NAPOLEON TRUDEAU, ci-devant employé à la maison de MM. Vigneault & Courchènes.

Toutes personnes endettées envers la susdite société BOULET & LEBLANC, sont priées de venir régler sous le plus court délai.

3041s  
FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure, — District de Joliette  
Joliette, à savoir: } ALPHONSE BROUILLET, Demandeur; vs JOSEPH LEGAULT, Défendeur.

1° Un terrain situé en la paroisse de Saint-Théodore, ayant front sur le chemin de ligne conduisant au premier au troisième rang du canton de Chertsey; borné en front par le dit chemin de ligne, en arrière par André Morin, d'un côté par le terrain ci-dessus décrit, et de l'autre côté par Emile Riopel, connu comme étant une partie sud-est du lot de terre No 84, du deuxième rang du canton de Chertsey, d'après les plan et livre de renvoi officiels du cadastre du dit canton — avec les bâtisses dessus érigées et les machines servant à l'exploitation d'une fabrique de beurre, attachées aux dites bâtisses.

2° Un terrain contigu au premier faisant partie du No 84, dit rang, canton et plan et livre de renvoi officiels, situé en la dite paroisse; borné en front au chemin de ligne susdit, en profondeur au dit André Morin, d'un côté par le reste du dit lot de terre, et de l'autre par le terrain ci-dessus décrit — avec les bâtisses dessus érigées et les machines servant à l'exploitation d'une fabrique de beurre, attachées aux dites bâtisses; et à la charge de clôturer le dit terrain en arrière et du côté sud-est, et de maintenir, entretenir et tenir en opération, chaque année, durant au moins trois mois, une manufacture de beurre ou de fromage sur la dite portion de terre ou sur l'emplacement voisin, à savoir la dite partie du No 84.

3° Un emplacement sis et situé en la paroisse de St-Patrice de Rawdon, contenant environ un quart d'acre en superficie; borné en front par un chemin public, en arrière et des deux côtés par Thomas Jore, connu comme étant une partie du lot No 57, du deuxième rang du canton de Rawdon, d'après les plan et livre de renvoi officiels du cadastre de partie du dit canton de Rawdon — avec bâtisses dessus érigées, et machines attachées aux dites bâtisses et servant à l'exploitation d'une fabrique de beurre.

Pour être vendus à la porte de l'église de Saint-Théodore, le QUINZIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, savoir: les lots Nos 1 et 2; et le No 3, à la porte de l'église de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, le SEIZIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

A. M. RIVARD, Shérif.

#### DEMANDEZ La Mine à Peelo

La plus durable, la plus économique, ne tache pas les mains, donne un lustre incomparable. EXIGEZ LA.

MANUFACTURER PAR

THE UNCLE SAM DRESSING CO.

Montréal. Lanoraie, P. Q.

En vente chez les Epiciers en Gros

Si votre Epicier n'en a pas, écrivez-nous directement à LANORAIE.

#### La Compagnie de Distillerie de Gin Hollandais Ltée

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné *Loi des Compagnies*, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 30 jour de septembre 1907, constituant une corporation Stanilas Prosper Champoux, commerçant, Louis Philippe Deslongchamps, commerçant, Samuel Vessot, manufacturier, Camille Barrette, manufacturier, Alphonse Durand, architecte, Gaspard Champoux, commerçant, François Octave Dugas, avocat, Joseph Mathias Tellier, avocat, Sinaï Savoie, manufacturier, J. Ulric Chaput, marchand, Wilfred Marion, agent, Alfred Majeau, limonier, et Joseph Jacques, journalier, tous de la ville de Joliette, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Exercer l'industrie de maitres, distillateurs et commerçants de toutes sortes d'alcool en de spiritueux, et en particulier du genièvre et des liqueurs; (b) Exercer la manufacture de produits chimiques dans toutes ses branches; (c) Manufacturer, convertir, mélanger, acheter et vendre tous produits et autres substances capables d'être employés dans le commerce; (d) Demander, obtenir, acquiescer, louer, détenir, posséder, enregistrer, utiliser, exploiter, développer et disposer de marques de commerce, brevets d'invention, perfectionnements, formules, procédés secrets, licences qui seront utiles à l'industrie de la compagnie; (e) Faire les affaires d'importateurs et de marchands de matières employées dans la dite industrie, et agir comme agents pour l'achat et la vente de tous et chacun des composés, formules, substances et produits employés dans l'industrie de la compagnie; (f) Faire, manufacturer, acheter, vendre, acquiescer et céder toutes sortes de machineries, bouterolles, boîtes réceptives utiles pour la manufacture, distribution et vente des produits dont la compagnie fait commerce; (g) Acquiescer par achat ou autrement, et détenir des droits hydrauliques, écluses, privilèges et pouvoirs, droits et intérêts en tous pour les fins de la compagnie, et y faire des constructions, les développer, cultiver, établir et autrement les améliorer pour la distillation ou la manufacture de tout produit se rattachant à l'industrie de la compagnie, aussi dans le but de nourrir et engraisser le bétail, ou pour le développement de toute industrie allée directement à celle de la compagnie; (h) Acquiescer et entreprendre la totalité ou une partie de l'industrie des propriétés, ou des engagements de toute personne ou compagnie engagée dans toute industrie se rattachant à celle de la compagnie; (i) Prendre ou autrement acquiescer et détenir des parts de toute autre compagnie dont le but est identique à celui de la présente compagnie, subordonnée toutefois aux dispositions de l'article 44 de la Loi des compagnies; (j) Vendre ou disposer de l'ensemble ou d'une partie de la compagnie, ou de toute partie d'icelle, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débiteurs ou valeurs de toute autre compagnie engagée dans une semblable entreprise; (k) Se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est identique à celui de la présente compagnie; (l) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, hypothéquer, engager, faire valoir, ou autrement disposer de tous et chacun des droits de la compagnie; (m) Payer pour toutes propriétés, droits ou choses acquies par la compagnie ou pour services rendus à la compagnie en actions acquies du capital de la compagnie; (n) Exercer toute autre industrie, développer, échanger, louer, hypothéquer, engager, faire valoir, ou autrement disposer de la présente compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "La Compagnie Canadienne de Distillerie de Gin Hollandais" (limitée), avec un capital actions de cent quatre-vingt-dix mille piastres, divisé en dix-neuf cents actions de piastres, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera dans la ville de Joliette, dans la Province de Québec.

Dated at the office of the Secretary of State of Canada, this 6th of September, 1907.

B. W. SCOTT, Secrétaire d'Etat.

B. W. SCOTT, Secretary of State.

#### MOULINS A VENDRE

Le soussigné offre en vente, à des conditions et à des termes faciles, ses moulins à moudre le grain et à carder, situés sur la rivière l'Assomption, à trois milles au Nord de la ville de Joliette.

Le moulin à carder contient plusieurs jeux de cartes avec les accessoires. Le moulin à farine compte six roues turbines dont deux laffell, deux paires de meule pour faire la moulée, une paire de meule pour faire la farine de bled et une paire pour le seigle, sarrasin, orge et bled d'inde. Il y a aussi un outillage pour égrener et casser le bled d'inde (m i).

Les moulins et leur outillage et accessoires sont dans le meilleur ordre possible, de même que la digue (chaussée) de 12 pieds de hauteur, crée une force motrice ou pouvoir d'eau considérable et inépuisable.

Une bonne maison de campagne et de vastes écuries, remises, etc., sont attachées aux moulins, dont elles constituent les dépendances.

Une vingtaine d'arpents de terre en culture et touchant aux premières, sont vendues avec les moulins et dépendances.

AIMÉ RIOPEL, Propriétaire. Joliette, 29 avril 1907 294jao

CIE. GIE. TRANSATLANTIQUE De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque jeudi à 10 A. M. LA PROVENANCE, le 10 octobre LA GARDONNE, le 12 " (Supplémentaire) LA TOURAINE, le 14 " LA LORRAINE, le 24 "

Pour les dates des départs des différents paquebots du présent mois, s'adresser à MM. Genin, Trudeau & Cie., qui donneront le détail de tous les renseignements à cet égard. GENIN, TRUDEAU & CIE. Agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

#### SIROP MORIN

POUR LES ENFANTS

Témoignage de Mde Ed. Viens, Village de Lauzon, Lévis.

Je suis heureuse de certifier que ma petite Yvonne a été arrachée à la mort par le SIROP MORIN. Cette pauvre enfant souffrait de Coqueluche, son cas était grave, le Dr que nous avions appelé nous avait donné quelques petits remèdes qui ne la soulageaient nullement. Nous avions cru souvent qu'elle allait étouffer tant elle toussait. L'heureuse idée nous vint de lui faire prendre du SIROP MORIN. L'effet de cette préparation sans égale fut rapide et permanent. Quelques doses administrées au coucher lui procurèrent un heureux sommeil, notre enfant ne s'éveilla point de la nuit, le lendemain, nous continuâmes le même remède avec une satisfaction facile à comprendre. Quelques jours après nous étions heureux de voir notre Yvonne en parfaite santé. Sa toux si opiniâtre était disparue comme par enchantement, notre petite fille a toujours été bien portante depuis cette époque.

J'ai considéré cette préparation, le SIROP MORIN, comme le meilleur remède pour les enfants qui souffrent de Coqueluche. Dans ce cas, les mères de famille ne devraient jamais manquer de le faire prendre à leurs petits malades. (Signé) MADAME ED. VIENS.

1a 29a 26a

N'en employez pas d'autres ÉPICES PURES "CONDOR" Si vous aimez la bonne Cuisine. Elles sont économiques: il en faut moins. Se trouvent dans toutes les bonnes Epiceries. LA CIE. E. D. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL.

DU NOUVEAU A

JOLLETTE

M. Lazare STEINBERG,

No. 2 Place Lavaltrie,

Désire faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a installé un joli

MAGASIN de CHAUSSURES

Au DEUXIÈME ETAGE de son magasin où tout le monde pourra trouver ce qu'il lui faut en fait de NOUVEAUTES et de BON MARCHÉ. Les Dames et les Demoiselles sont spécialement invitées à venir se convaincre du bon marché en même temps qu'être charmées du goût avec lequel ces chaussures ont été choisies.

M. Steinberg désirant profiter du peu de temps qu'il reste d'ici à la saison d'automne annonce à ses amis et au public en général qu'il aura en vente, pour cette nouvelle saison, un assortiment des plus complets en pardessus imperméables de toutes couleurs dans les prix variant de \$250 à \$1500; aussi un magnifique choix dans les habits, dernière coupe, de toutes nuances depuis \$350 à \$2000.

Vous trouverez toujours à son magasin un grand assortiment de chemises, dans tous les goûts et de toutes façons au prix de 0.50c, 0.75c, \$1.00 et \$1.25.

Aussi un joli choix dans les cravates.

Les personnes ayant besoin de fourrures ne devront pas oublier que nous en avons en grande quantité et de qualité de choix et qu'il est de leur avantage d'aller le voir avant d'acheter ailleurs.

Excursion à prix réduit pour le

Nouvel Ontario et la région du

Témiscamingue, Québec

JEUDI, LE 10 OCTOBRE 1907

JOLLETTE A

Warren Falls \$9.10; Verrier, \$9.10; Sturgeon, \$9.10; Châteauguay, \$9.60; Massé, \$10.10; Blind River \$11.10.

JOLLETTE A

Ville-Marie, Qué., \$9.25; Témiscamingue Nord, Qué., \$9.15.

BILLETS BONS POUR 30 JOURS

Pour les billets et toute information, veuillez vous adresser à l'agent de la gare ou à

E. G. PICHE, AGENT-LOCAL 11 Place Lavaltrie, Joliette.

N'oubliez pas

que nous avons déposé dans des espaces réservés 373 rue St-Paul, côté St-Sulpice où vous trouverez tous les genres de Fourrures

Pardessus et Mantoux en Mousseline de Perse pour Dames Une spécialité de notre maison.

Nous Payons les plus hauts prix de marché pour Fourrures Brutes

McCONNELL & CUMMINGS, MONTREAL.

Système de banque canadienne. Pas de délais ni retards dans l'expédition des transactions.

FRED. J. DORION, Gérant, Joliette, Qué.

## L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIN

ABONNEMENT:  
Un an, payé d'avance.....75 cts  
Dans un rayon de 40 milles...50c  
Pour les Etats-Unis.....\$1.00

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants. Ne faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer la somme de l'indemnité d'abonnement. Ce point est très important.

L'ETOILE DU NORD,

JOLLETTE, JEUDI, 3 OCTOBRE 1907

## PROTEGEONS-NOUS !

## Protégeons nos Familles

Nous ne voulons pas parler ici de cette question politique qui a nom : protection et qui personnellement tout un parti, non, nous voulons parler d'une protection plus immédiate, qui devrait intéresser tout le monde et que les esprits prévoyants devraient mettre en pratique. Nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs sur les assurances de vie.

De notre temps, dans notre pays, un grand nombre de citoyens ne comprennent l'importance, d'après les statistiques, le cadre des assurances de différentes compagnies, s'accroît tous les ans, de milliers de personnes, mais malheureusement, dans nos campagnes surtout, l'assurance de vie n'est pas assez comprise. — Beaucoup vivent comme s'ils ne devaient pas mourir.

La protection pourtant a sa raison d'être dans bien des circonstances, bien des phases de la vie de l'homme. Elle paraît essentiellement liée à son existence.

Dans la crainte de souffrir de privations dans sa vieillesse, l'homme prudent se protège en économisant, dans les temps où le travail lui est possible.

Redoutant l'âge avancé de disette, de famine, l'homme prévoyant, protège sa famille, lui-même, en plaçant ses économies, ses capitaux en lieu sûr, afin de faire face aux mauvais jours.

La protection la plus pratiquée aujourd'hui, est sans contredit, l'assurance contre le feu. Quel est l'homme de commerce qui ne maintient pas sur ses marchandises un montant d'assurance, suffisant contre le feu ? Quel est le cultivateur un peu soigneux, qui n'assure pas ses bûches, etc., contre cet élément destructeur qui peut le ruiner le jour, la nuit, à l'heure qu'il ne s'y attend le moins ?

Le motif qui porte l'individu à se protéger, à s'assurer, c'est le danger qu'il prévoit. Or, dans tous les cas que nous venons de citer, ce danger n'est qu'éventuel. Aucun homme n'est certain, par exemple, de brûler, et cependant, il s'assure, il paye dix, quinze, vingt ans et s'il ne brûle pas, il ne reçoit pas un sou de l'argent donné. Et cependant, c'est son devoir de s'assurer ainsi.

Mais s'il s'assure contre l'incertain, à plus forte raison, doit-il s'assurer contre ce qui est certain, c'est-à-dire, contre la mort. Tout homme est certain de mourir. Tout homme est certain de mourir, il ne sait pas quand — mais d'ans l'assurance de vie, il a de plus, la satisfaction de savoir que, s'il ne meurt pas, s'il vit encore après dix, quinze ou vingt ans, il touchera lui-même, de la compagnie sinon plus, au moins le montant net payé par lui.

Ce n'est qu'un placement que l'assuré retire après 20 ans, et qui pourvoit à la mort, au paiement de mille piastres ou plus, à la veuve, aux orphelins.

L'assurance de vie est donc indispensable pour tout homme soucieux du bien-être de sa famille, et qui comprend, qu'en travaillant pour payer ses assurances, il travaille pour assurer le pain de ses enfants, et leur enseigner en même temps à pratiquer l'économie.

Il n'y a pas à le nier, par les temps où nous vivons, le régime de vie n'est plus celui d'autrefois. Et si l'on considère les dépenses journalières que les exigences actuelles font encourir, nous constatons de suite que c'est faire acte de prudence et de sagesse, que de placer une certaine partie de ses revenus à maintenir, en faveur de ceux qui nous sont chers, le plus fort montant d'assurance possible, en cas de mort.

Nous avons déjà entendu la remarque suivante, de la part de quelques cultivateurs : l'assurance est nécessaire à l'homme de profession, au marchand, à l'homme de métier, mais pour le cultivateur qui, à sa mort, laisse une terre ou plus à ses héritiers, il n'est pas nécessaire de s'assurer. Ce raisonnement n'est pas juste. Ce qui est bon et utile pour une classe, l'est aussi pour l'autre.

Les assurances que laisse à sa mort le cultivateur riche, sont des moyens puissants qui permettent à ses héritiers, d'améliorer davantage ses propriétés et de continuer à marcher dans la voie du progrès. De plus, un fermier a-t-il des obligations sur sa terre, qu'il peut supporter, à t'il des intérêts à rembourser, et qu'il peut payer tant

## LES PILULES ROUGES ONT ETE POUR MOI UN TRESOR

## Une Mère de onze enfants arrachée à l'Opération

## JAMAIS ELLE NE S'EST MIEUX PORTEE QUE DEPUIS QU'ELLE PREND LES PILULES ROUGES

A côté de ce qui renait se trouve toujours ce qui s'éteint, la fleur qui se fane est toujours près de celle qui éclot.

A côté des joies, il y a des deuils ; à côté des lys qui dressent fièrement leur tête or et argent vers le firmament, il y a des déchéances lamentables auxquelles il faut porter secours et qu'il faut soutenir.

Ces réflexions qui ne sont pas très gaies nous sont inspirées par une lettre que nous recevions d'une de nos correspondantes, heureusement sauvée, il est vrai, d'un douloureux martyre, mais à qui, l'année dernière, les affres du retour de l'âge avaient fait passer les plus cruels moments.

Voyez pourtant ce que c'est que de s'adresser à la mauvaise porte, d'ignorer l'existence de spécialistes, de ne pas écrire aux médecins qui ont fait des maladies des femmes une étude constante et complète.

Dans la vie ordinaire, lorsqu'on a un acte à préparer, on va chez un notaire et non chez un cordonnier ; quand une femme a besoin d'une robe, elle ne va pas chez un charpentier ; quand elle souffre d'une maladie qui lui est particulière, comme le retour de l'âge, pourquoi ne pas s'adresser aux Médecins qui s'occupent spécialement et uniquement des maladies des femmes, qui ont traité leurs cas par milliers, qui savent à fond les soins particuliers qui leur sont nécessaires ?

Nous ne voulons pas rabaisser la médecine ordinaire, mais enfin il nous est bien permis de dire qu'elle n'a pas toute la finesse de touche qui convient lorsqu'on s'adresse à cet être délicat et sensible qu'on appelle la femme.

Trop souvent, nos praticiens ne voient que le contour, que l'opération, l'hôpital pour des maladies que les spécialistes sont toujours capables de guérir au moyen d'un traitement purificateur, par des méthodes raisonnables qui vont tuer le mal dans la racine et l'évacuer sans peine ni douleur, au lieu de l'arracher par les pinces et l'acier, au grand danger de l'hémorragie et de la faiblesse.

Toutes les femmes savent, au moins par ouï dire, ce qu'est cette période critique du retour de l'âge. La femme qui arrive à cette époque est inquiète. Elle recule devant ce changement de vie qui va éloigner la maternité et ses joies. Elle redoute ce changement qui va peut-être influer sur l'agrément de son visage, la délicatesse de ses formes, le charme qu'on lui a toujours connu. Ses craintes sont justifiées. N'a-t-elle pas des amies plus âgées qui ont terriblement souffert, dont la beauté a rapidement décliné, qui ont vieilli de plusieurs années dans l'espace de quelques mois, qui ont peut-être succombé sur le marbre de l'ampithéâtre ? Les femmes cependant ne doivent pas se laisser envahir par ces craintes. Celles qui suivent le traitement des Pilules Rouges traversent sans souffrance la périlleuse période de l'âge critique. Elles gardent leur fraîcheur, la pureté de leurs lignes, l'éclat de leur teint, l'élasticité de leur marche, l'élégance de leur allure. Le trouble qui se manifeste ne laisse pas de trace. L'organisme maintenu par le traitement des Pilules Rouges, dans un état absolu de santé, assure d'une façon si parfaite le bon fonctionnement de tous les organes, le sang reste si abondant, si riche, si pur, que la femme n'est pas affaiblie, que ce changement la trouble à peine.

Voyez à ce sujet le témoignage suivant :  
Sainte-Rosalie, Co. Bagot, Qué., 15 Avril 1906.  
Chers Messieurs,

Je suis heureuse de vous donner de mes nouvelles qui sont excellentes depuis que je prends les Pilules Rouges. Quand je pense que le médecin que j'avais consulté voulait m'envoyer à l'hôpital pour me faire opérer, moi une mère de onze enfants. Depuis que j'ai pris vos Pilules Rouges j'ai augmenté de vingt livres, jamais je ne me suis mieux portée ; j'ai passé sans peine l'époque critique, je marche, je travaille

qu'il vivra ? A sa mort, ses assurances acquitteront peut-être plus que ses obligations, et mettront fin au paiement de ces intérêts le plus souvent ruineux pour la veuve et les orphelins.

L'ETOILE DU NORD ne saurait donc trop encourager l'assurance de vie, tout comme l'assurance contre le feu et les accidents. Les moyens sont si faciles pour tout le monde de s'assurer et par là, de pratiquer l'économie. Celui qui n'a pas les moyens de faire fructifier ses capitaux dans les grandes compagnies, peut toujours entrer dans une des nombreuses sociétés mutuelles qui existent aujourd'hui. Ne craignons pas de suivre l'exemple donné par nos voisins les Américains, chez qui l'assurance est à l'ordre du jour.

L'assurance est non-seulement une protection, un moyen, une garantie de subsistance pour ceux que nous laissons, elle est de plus une consolation pour l'assuré, lors qu'il entrevoit surtout, que la mort va l'enlever trop tôt à l'affection de ceux qu'il aime tant, et qui vont être bientôt privés des revenus de son travail. N'est-ce pas ce que nous constatons tous les jours. Et l'assurance de vie est tellement répandue aujourd'hui, que, lorsqu'un concitoyen meurt, une des premières questions que se posent est celle-ci : Était-il assuré ?

OBSERVATEUR

Une chance d'établir un commerce

A louer ou à vendre, un magasin, avec un logement très confortable y adossé, situé au village de St Alexis de Montcalm. Clientèle nombreuse et fortunée à faire pour un homme actif. S'adresser à :

M. ODLON DEVAL,

St Alexis de Montcalm

30 juo

LE PARFUM EN

LE GOMME A MACHÉ

BODE

APPELLE ET BAISER

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo

30 juo



Mme S. TURGEON, Ste Rosalie, Qué.

comme une jeune femme, jamais je n'ai été si bien. Les Pilules Rouges ont été pour moi un trésor. Je suis votre tout obéie,

Dame SAUL TURGEON,  
Sainte-Rosalie, Co. Bagot, Qué.

Les Pilules Rouges sont le meilleur remède pour la constitution de la femme ; elles tonifient le système, donnent un sang riche et pur, font disparaître les irrégularités, les douleurs de côtes, les maux de tête, etc. Elles combattent les troubles du retour de l'âge, le beau mal à toutes les époques ; elles rétablissent la circulation, enfin elles donnent un regain de vie à tous les organes affaiblis.

CONSULTATIONS GRATUITES : Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIÉZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

C'est une défense appropriée au temps

Puisque les ennemis du nom chrétien ont coutume d'employer la presse quotidienne à corrompre les esprits, il faut que les catholiques comprennent qu'il importe que la défense ne soit pas, sur ce terrain, inférieure à l'attaque. Au nombre des moyens les plus aptes à défendre la religion, il n'est pas, à notre sens, de plus efficace et de plus approprié à l'époque actuelle que celui qui consiste à répondre aux écrits par des écrits et à combattre ainsi les artifices des ennemis de la foi.

LEON XIII.

Les massacres de septembre

A l'occasion de l'anniversaire des massacres de septembre 1792, la crypte de l'église des Carmes, 70, rue de Valenciennes, à Paris, est ouverte au public.

C'est sous terrain, qui s'étend sous la chapelle de l'ancien couvent des Carmes, évoque les douloureux souvenirs de l'époque sanglante de la Révolution.

C'est là en effet, qu'ont été cueillis, dans deux ossuaires, les restes d'environ 120 prêtres qui furent massacrés avec une brutalité horrible, dans le couvent même, le 2 sept. 1792, après avoir subi dans l'église une dure captivité de quinze jours.

Les propos des assassins prouvaient suffisamment qu'une haine plus religieuse que politique dirigeait leur bras.

— Scélérats, disaient-ils, vous ne trompez plus le peuple avec vos messes et votre petit morceau de pain sur les autels. Allez-vous en joindre ce Pape que vous avez tant soutenu. Et ce moment, qu'il vienne et qu'il vous défende de nos mains.

La tranquille résignation des confesseurs semblait ajouter à leur fureur :

— Levez-vous, hypocrites, di-

— Levez-vous, hypocrites, di-

— Levez-vous, hypocrites, di-

— Levez-vous, hypocrites, di-

— Levez-vous, hypocrites, di-

## La cloche natale

Jette aux vents du soir ton hymne si doux, ô ma cloche natale ! Ta voix est une prière qui élève l'âme, un chant qui fait battre le cœur, un souvenir qui met des larmes dans les yeux.

Sonne l'ange us qui porte au recueillement et ravive l'espérance ; sonne à la fin du jour qui nous fait penser au soir de la vie ; sonne les morts, ces chers absents qu'on oublie à mesure que le temps s'éloigne... Conduis nos pas dans les jardins des sépultures et rappelle-nous qu'il y a là des amis qui reposent jusqu'au réveil des tombeaux.

Mystérieux sommeil qu'on dort sous la terre... à t'il quelque rêve, quelque image qui lui retrace les temps passés ? Dans cette nuit obscure, revoit-on quelque lueur du jour éteint si vite ? Dans ce silence de la nuit, entend-on quelque parole aimée ?

O toi qui repose dans la nuit du cercueil, dis-nous si le bruit de nos pas dans l'herbe haute des cimetières ne t'a jamais fait traverser saur la couche funéraire, si nos genoux qui se posent et nos pleurs qui coulent sur la pierre verdie de ton sépulcre, ne t'ont jamais consolé ?

Ah ! quand je songe à tous ceux que la mort m'a pris, à ces cœurs qui m'étaient si tendres et qui ont cessé de battre, à ces yeux que j'aimais tant et qui sont éteints, à ces douces voix qui ont fait s'élever autour de moi... il me semble voir flotter leurs ombres légères avec les vapeurs du soir ; il me semble entendre leur voix dans les sons de la cloche qui a sonné leurs joies et leur naissance et leur mort... Oui, je les reconnais, ces soutiens de mon enfance, ces amis de ma première jeunesse.

Je leur rappelle les temps écoulés et ils me parlent du temps futur où nous devons nous revoir au-delà du deuil de cette tombe et où nous serons réunis dans la paix des cieux sans orages.

Jette aux vents du soir, ton hymne triste et doux, ô ma cloche natale ! Ta voix est une prière qui fait battre le cœur, un souvenir qui met les larmes dans nos yeux !

M de PORBE.

Dr. P. E. BOUSQUET  
SPÉCIALISTE  
(Ancien Chef de Clinique de l'Hôtel-Dieu)  
Maladies des Vents des Ombilics  
du Sexe et de la Gestation.  
301 rue St-Denis, à MONTREAL.  
TÉLÉPHONE 2000, 2001, 2002  
Bureau de consultations : 2 à 5 h. / Après-midi.

## Le drame de l'alcoolisme

## LE CABARET ET L'HOPITAL

Il commence au cabaret ou dans les bruyantes réunions du club, mais il s'y termine souvent sur un grabat d'hôpital.

Il débute par la joie et les éclats de rire, mais il finit toujours par les pleurs et un ombre d'espoir.

Nous en avons les acteurs sous les yeux : ouvriers, hommes d'affaires, hommes politiques, passent successivement par les scènes diverses qui mènent à la catastrophe finale... C'est la catastrophe qui viendra plus ou moins vite selon la constitution particulière des buveurs ; elle sera plus ou moins tragique selon les circonstances, mais toujours elle sera triste pour l'homme et surtout pour le chrétien.

Esprit de vin s'écriait Shakespeare, s'il n'est pas d'autre nom, par lequel je puisse te nommer, je t'appellerai un démon.

Il disait vrai, le poète, dans son apostrophe énergique ; il donnait à l'alcool son nom véritable et lui assignait sa véritable origine. Il faisait écho à la parole des livres saints, aux renseignements des Pères qui attribuent cette passion à une cause diabolique et la rendent responsable des plus grands maux qui frappent l'homme.

« A qui dira-t-on malédiction ? Pour qui les querelles et les pièges ? Pour qui les temps qui passent leur temps à boire... Ils se ruineront... L'ouvrier sujet au vin ne deviendra jamais riche. L'intempérance est pleure de désordre. Elle produit la colère et l'empêchement, et attire de grandes ruines... Elle a tué bien des hommes. » (Prov. Eccles., passim.)

D'après saint Jean Chrysostome et saint Bernard, l'ivrognerie est une véritable possession diabolique. « L'ivrogne introduit volontairement un démon dans son âme. »

RÉV. PÈRE HAMON, S. J.

## Cartes Postales Illustrées

EN TOUS GENRES.  
Vues, Paysages, Portraits, Cartes comiques, Fantaisies, Séries glaciées, Bromures, Cartes ailes, satins, automatiques, etc., etc.

Echantillon de toutes nos cartes postales envoyées, port payé, sur réception de \$5.00. La plus puissante, la plus variée, la moins dispendieuse des compagnies de Cartes Postales du Canada.

International Post Card Co.  
27-29-31 rue St-Jacques, - Montréal.

## PATERSON'S

Discrètement nouveaux, délicats, faits de crème de lait-croquant, exquis, délicats pour toute occasion sociale. En boîtes en fer-blanc soignées. Acheter par nom. 147

Cambridge Wafers

Cambridge Wafers

Cambridge Wafers

Cambridge Wafers



RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT la Vente des Lots aux colons du Nord-Ouest.

TOUTE section des terres du Dominion dans Manitoba, Saskatchewan et Alberta, portant des numéros pairs (excepté les numéros 8 et 26, non réservés), pourra être prise comme "homestead" par aucun chef de famille, ou par tout homme âgé de dix-huit ans au moins, jusqu'à concurrence de l'étendue d'un quart de section, soit 160 acres, plus ou moins.

L'inscription devra être faite personnellement au bureau local des terres pour le district dans lequel se trouve situé le terrain choisi.

Le colon est requis de remplir les conditions imposées par l'un des plans suivants :

(1) Au moins six mois de résidence sur le terrain, et culture de la terre durant trois années consécutives.

(2) Si le père du colon (ou la mère, si le père est décédé) réside sur une terre située dans le voisinage du terrain inscrit, les conditions requises de résidence seront suffisantes et tel colon demeure avec son père ou sa mère.

(3) Si le colon réside en permanence sur du terrain lui appartenant, et situé dans le voisinage de la terre choisie et inscrite, sa résidence sur le dit terrain sera considérée comme suffisante.

Un avis de six mois devra être donné au Commissaire des terres du Dominion, à Ottawa, concernant l'intention d'appliquer pour la patente.

W. W. CORY,  
Sous-ministre de l'Intérieur.  
N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 21m6m

## SIROP DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhées !

En vente partout.

Dépôt : 1387 rue St-Laurent, Montréal.

En haut du magasin de

M. C. A. GOULET,

Visible tous les jours de la

semaine.

Téléphone No 110.

14ma[ine]

## Pharmacie Joliette

POUR VOS CHEVEUX

EMPLOYEZ

DR.

POLO

Restaurateur et Teinture

50c LA BOUTEILLE

VUE — Rappeler vous que je suis le seul O. ticien Refractingiste diplômé résident et pratiquant à Joliette. Examen de la vue, échange de lentilles, réparages de montures : le tout exécuté sur commande, satisfaction garantie.

A. Ls. Boucher,

PHARMACIEN CHIMISTE

et Opticien Diplômé

35 NOTRE DAME. — JOLIETTE.

EN FACE DU MARCHE.

77évo

BUVEZ LA BIÈRE A PORTER FOX-HEAD

MEUBLES ! MEUBLES !

M. Arthur Bazinet

MARCHAND DE MEUBLES

Coin des Bues de LANAUDIERE

et ST-BARTHELEMY.

Ancienne place de M. Delphin Bazinet,

JOLIETTE.

Vient de recevoir un assortiment complet de meubles de ménage les plus variés, entr'autres : de beaux buffets (side boards), en chêne, de magnifiques ameublements de chambre en chêne et en acajou (mahogany), glacières, voitures d'enfants, etc. Le tout à vendre à des prix excessivement bas.

Une visite est sollicitée.

Toutes personnes ayant du ménage de seconde main à vendre est prié de s'adresser à M. Bazinet, meublier.

Canada - FEU

Compagnie d'Assurance Mutuelle

Assurance en vigueur : \$6,500.000

TAUX TRES BAS

PROMPTS REGLEMENTS.

BUREAU PRINCIPAL :

9 Boulevard St-Laurent, Montréal.

Demandez nos LAUX.

M. M. CARSWELL, Agent

29mlao

JOLIETTE, P. Q.

A VENDRE OU A LOUER

Un emplacement bâti d'une maison à 2 logements, d'une boutique de forge, laquelle est pourvue d'une bonne clientèle, situé rue St Thomas No 17 près de la station du C. P. R., ancienne place de M. Cha. Gendreau, est offert à louer ou en vente à bonnes conditions. S'adresser à JOSEPH GENDREUX, Joliette.

1a juo

## NEW YORK

## CENTRAL

& HUDSON RIVER R. R.

Liste des prix décernés aux concurrents heureux à l'Exposition de la Société d'Agriculture No 1 du Comté de Joliette tenue en la ville de Joliette, le 17 Septembre 1907.

## CHEVAUX

Etalons de 4 ans ou plus, pesants. — 1er prix Raymond Beaudoin, 2e Wilfrid Forget, 3e Emile Ducharme.

Etalons de 3 ans pesants. — 1er prix Jean Louis Bazinet, 2e Adolphe Asselin.

Etalons de 1 an pesants. — 1er prix Louis Bérard, 2e Jean Louis Bazinet.

Etalons de 4 ans ou plus, légers. — 1er prix Francis Robillard, 2e Océlias Laporte.

Etalons de 3 ans ou plus, légers. — 1er prix Octavien Casaubon.

Etalons de 1 an, légers. — 1er prix Stanislas Dalphond.

Juments poulinières avec poulain. — 1er prix Joseph Gadoury, 2e Théodore Gadoury, 3e Gilbert Morin.

Juments extra. — 1er prix Adèle Guilbault, 2e Alfred Rivest, 3e Paphnuce Bonin, 4e Alphonse St Germain, 5e Lactance Robillard, 6e Thomas Coutu.

Pouliches de 3 ans. — 1er prix Joseph Bazinet.

Pouliches de 2 ans. — 1er prix Séverin Lavallée, 2e Louis Latour, 3e Wilfrid Forget, 4e Louis Coulombe.

Pouliches de 1 an. — 1er prix Ozias Guilbault, 2e Paphnuce Bonin, 3e Louis Coulombe.

Juments canadiennes enregistrées, de tout âge. — 1er prix Louis Poulette, 2e Alfred Amyot, 3e Paphnuce Bonin.

Taureaux de 3 ans et plus, canadiens et jersy canadiens enregistrés. — 1er prix Samuel Vessot, 2e Delphis Bellerose, 3e Jos. Dufresne.

Taureaux canadiens enregistrés de 2 ans. — 1er prix Damien Comtois.

Taureaux canadiens enregistrés de 1 an. — 1er prix Samuel Vessot, 2e Delphis Bellerose.

Veaux canadiens enregistrés de 1907. — 1er prix Damien Comtois, 2e Delphis Bellerose, 3e Jos. Dufresne.

Vaches canadiennes enregistrées de 4 ans et plus. — 1er prix Samuel Vessot, 2e Delphis Bellerose, 3e Jos. Dufresne.

Vaches canadiennes enregistrées de 3 ans. — 1er prix Delphis Bellerose, 2e Jos. Dufresne.

Taures canadiennes enregistrées de 2 ans. — 1er prix Samuel Vessot, 2e Delphis Bellerose, 3e Jos. Dufresne.

Taures canadiennes enregistrées de 1 an. — 1er prix Delphis Bellerose, 2e Jos. Dufresne, 3e Samuel Vessot.

Génisses de 1907 canadiennes enregistrées. — 1er prix Damien Comtois, 2e Delphis Bellerose, 3e Samuel Vessot.

Taureaux ayrshires enregistrés de 3 ans. — 1er prix Edouard Coutu, 2e Wilfrid Tellier.

Taureaux ayrshires 2 ans. — 1er prix Zénon Riendeau, 2e Edouard Coutu.

Taureaux ayrshires 1 an. — 1er prix Israël Latour, 2e Edouard Coutu, 3e Jean Louis Bazinet.

Veaux ayrshires de 1907. — 1er prix Henri Majeau, 2e Camille Perreault, 3e Joseph Gadoury.

Vaches ayrshires 3 ans. — 1er prix Joseph Gadoury, 2e Edouard Coutu, 3e Wilfrid Tellier, 4e Adrien Henri, 5e Delphis Bellerose.

Vaches ayrshires 2 ans. — 1er prix Adrien Henri, 2e Edouard Coutu, 3e Wilfrid Tellier, 4e Samuel Vessot.

Taures ayrshires 2 ans. — 1er prix Edouard Coutu, 2e Wilfrid Tellier, 3e Adrien Henri.

Taures ayrshires 1 an. — 1er prix Zénon Riendeau, 2e Edouard Coutu, 3e Adrien Henri.

Génisses ayrshires de 1907. — 1er prix Edouard Coutu, 2e Adrien Henri.

HOLSTEIN

Taureaux de 3 ans et plus. — 1er prix Charles Bonin.

Taureaux de 2 ans. — 1er prix Paphnuce Bonin, 2e Héria Barrette.

Taureaux de 1 an. — 1er prix Paphnuce Bonin.

Veaux de 1907. — 1er prix Paphnuce Bonin, 2e Héria Barrette.

Vaches de 4 ans et plus. — 1er prix Paphnuce Bonin, 2e Charles Bonin, 3e Héria Barrette.

Vaches de 3 ans. — 1er prix, Paphnuce Bonin; 2e, Héria Barrette.

Taures de 2 ans. — 1er prix, Héria Barrette; 2e, Samuel Vessot; 3e, Paphnuce Bonin.

Taures de 1 an. — 1er prix, Adrien Henri; 2e, Samuel Vessot; 3e, Edouard Coutu.

Génisses de 1907. — 1er prix, Jos. Gadoury; 2e, Edouard Coutu; 3e, Adrien Henri.

## MOUTONS, RACE PURE ENREGISTRÉE

Béliers de 2 ans et plus. — 1er prix, Edouard Coutu; 2e, Israël Latour; 3e, Delphis Bellerose.

Béliers de 1 an. — 1er prix, Mathias Ferland; 2e, Delphis Bellerose.

MOUTONS ENREGISTRÉS

Béliers de l'année 1907. — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Aristide Boucher; 3e, Eug. Fréchette.

Brebis de 2 ans et plus. — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Idégo Bellerose; 3e, Aristide Boucher.

Brebis de 1 an. — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Edouard Coutu; 3e, Eugène Fréchette.

Brebis de 1907. — 1er prix, Ed. Coutu; 2e, Delphis Bellerose; 3e, Eugène Fréchette.

MOUTONS, RACES CROISÉES

Brebis de 2 ans et plus. — 1er prix, Idégo Bellerose; 2e, Delphis Bellerose; 3e, Aristide Boucher.

Brebis de 1 an. — 1er prix, Alph. Boucher; 2e, Delphis Bellerose; 3e, Idégo Bellerose.

Brebis de 1907. — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Edouard Coutu; 3e, Aristide Boucher.

PORCES A BACON DE RACE PURE ENREGISTRÉE.

Verrats de 1 an et plus. — 1er prix, Zénon Riendeau; 2e, Samuel Vessot.

Verrats de 1907. — 1er prix, Jean Louis Bazinet.

Truies de 1 an et plus. — 1er prix, Joseph Gadoury; 2e, Jean Louis Bazinet; 3e, Samuel Vessot.

Truies de 1907. — 1er prix, Jean Louis Bazinet.

PORCES RACE CROISÉE

Truies de 1 an et plus. — 1er prix, Eugène Fréchette, 2e Samuel Vessot, 3e Clément Laporte.

Truies de 1907. — 1er prix, Israël Latour, 2e Jean Louis Bazinet, 3e Clément Laporte.

GALLINACÉES.

1 coq et 2 poules pondeuses. — 1er prix, Eugène Gadoury; 2e, Henri Majeau; 3e, A. L. Garau.

1 coq et 2 poules viandes. — 1er prix, Eugène Gadoury; 2e, Octavienne Robillard; 3e, Delphis Bellerose; 4e, Edouard Coutu.

Oies, 1 juv et 2 cannes. — 1er prix, Adolphe Asselin, 2e Louis Coulombe.

LAITIÈRE.

Beurre domestique, 20 livres. — 1er prix, Louis Coulombe; 2e, Albert Coulombe; 3e, Narcisse Champagne.

Sirop d'érable. — 1er prix, Aristide Boucher, 2e Wilfrid Forget, 3e Alphonse Boucher.

Sucre d'érable. — 1er prix, M. dard Forest; 2e, Henri Forest; 3e, Israël Latour.

Miel coulé. — 1er prix, Isidore Parent; 2e, Octavien Casaubon; 3e, Frs. Arnois.

Miel en gâteaux. — 1er prix, Octavien Casaubon, 2e Jos. Dufresne, 3e Frs. Arnois.

Savon. — 1er prix, Idégo Bellerose, 2e Delphis Bellerose, 3e Israël Latour.

Betteraves à vaches. — 1er prix, Octavien Casaubon; 2e, Israël Latour, 3e Désiré Hélu.

Patates. — 1er prix, Narcisse Champagne, 2e Clément Laporte, 3e Octavien Casaubon, 4e Louis Poulette.

Oignons. — 1er prix, Israël Latour.

Tabac. — 1er prix, Clément Laporte, 2e Alphonse Vincent, 3e Louis Coulombe.

Choux. — 1er prix, Octavienne Robillard; 2e, Joseph Marcl; 3e, Ls. Poulette.

Pommes. — 1er prix, Louis Poulette, 2e Isidore Parent, 3e Aristide Boucher.

Choux de Siam. — 1er prix, Ephrem Laporte; 2e, Clément Laporte; 3e, Louis Coulombe.

Tomates. — 1er prix, Louis Coulombe, 2e Louis Poulette, 3e Jos. Marcl.

Pain de ménage. — 1er prix, Désiré Hélu, fils; 2e, Octavien Casaubon; 3e, Aristide Boucher.

Etoile du pays foulée et pressée. — 1er prix, Narcisse Champagne, 2e Israël Latour.

Etoile légère, foulée et pressée. — 1er prix, Israël Latour; 2e, Edouard Coutu.

Flanelle de couleur. — 1er prix, Octavien Casaubon, 2e Isidore Parent, 3e Israël Latour.

Flanelle blanche croisée. — 1er prix, Désiré Hélu; 2e, Ozélias Laporte; 3e, Narcisse Champagne.

Couvertures en laine. — 1er prix, Alphonse Boucher, 2e Gaspard Perreault, 3e Désiré Hélu, fils.

Tapie, catalogue. — 1er prix, Alph. Boucher; 2e, Aristide Boucher; 3e, Frs. Arnois.

Tapis au crochet. — 1er prix, Chrysostome Robitaille, 2e Wilfrid Forget; 3e Jos. Dufresne.

Couvre pieds piqué à la main. — 1er prix, Israël Latour; 2e, Ozélias Laporte; 3e, Alphonse Boucher.

Collection de tricots. — 1er prix, Alphonse Vincent, 2e Israël Latour, 3e Narcisse Champagne.

Collection de broderie. — 1er

## prix, Israël Latour; 2e, Narcisse Champagne.

Paire de chevaux de traits. — 1er prix Paphnuce Bonin.

Pour troupeaux de bestiaux canadiens enregistrés. — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Jos. Du Fresno.

Pour troupeau d'ayrshires enregistrés. — 1er prix Edouard Coutu, 2e Wilfrid Tellier, 3e Adrien Henri.

Pour troupeau de Holstein enregistrés. — 1er prix Paphnuce Bonin, 2e Héria Barrette.

(Vraie copie)

OZIAS GUILBAULT, Sec.-Trés.

LEURS RANGS S'ECLAIRCISSENT

UN AUTRE VÉTÉRAN DE 1870 VIENT DE DISPARAITRE DANS LA PERSONNE DE M. ALEX. FOREST.

La semaine dernière, 23 septembre ont eu lieu, à Saint-Jacques, comté de Montcalm, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Alexandre Forest, bourgeois, d'écclésiastisme d'origine, avec les secours de la religion, après quelques mois de maladie.

Le défunt était l'un des braves et peu nombreux survivants du 88<sup>ème</sup> régiment qui, en 1870, sous le commandement du capitaine Euclide Dugas, était allé à deux reprises, au risque de leur vie, à la rencontre des Féniciens menaçant d'envahir le pays.

Le défunt, qui était âgé de 68 ans, a toujours mené une vie exemplaire. Il était marié mais ne laisse pas d'enfants.

Les quelques compagnons du défunt lui rendront le suprême hommage, en assistant aux funérailles en corps et revêtus de leurs insignes commémoratifs; c'étaient le capitaine Euclide Dugas, marchand; le lieutenant H. Lysa, g. bourgeois; Alfred Lesage, Hormidas Morin, Damase Desjardins, Camille Morin, Moté Germain, de Saint-Jacques; Alexis Melançon et Didace Lord, de Ste-Marie St-Jomé.

Nous avons remarqué, en outre, les élèves du couvent, le maître: Odilon Gault, Magloire Granger, N. P.; Dr J. O. Beaudry, Ovide Marion, George Forest, Eugène Mario, N. P.; L. N. Gill, L. B. Fontaine, Adolphe Leblanc, L. O. LaSalle, Arthur Dugas, Damae Forest, Adrien Leblanc, J. H. A. Forest, etc.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

CONTRA LE MAL DE TÊTE

Ces cachets sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent en 5 minutes de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred. Demers" gravé sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout.

Dépôt: 1387 rue St-Laurent, Montréal 271A.

CHAMIN DE FER

GRAND-TRONC

Service d'Automne et d'Hiver

En vigueur le 29 Septembre 1907.

6.55 a.m. — Hemmingford, Huntingdon, Massena Springs.

8.00 a.m. — St-Hyacinthe, Richmond, Port-Jean, tous les jours, Québec (sauf le dimanche).

8.55 a.m. — St-Lambert, Parham, Granby, Waterloo, Marieville, St-Césaire.

8.30 a.m. — Côtéau, Alexandria, Ottawa.

8.45 a.m. — St-Jean, Rouse's Point, New York, via D. & H.

9.00 a.m. — Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago.

9.01 a.m. — St-Jean, Boston, Springfield, New York, via O.V.R.

9.15 a.m. — Cornwall, Brockville, Toronto.

11.00 a.m. — St-Jean, Rouse's Point, New York, via D. & H.

1.31 p.m. — (Samedi seulement.) Pour St-Lambert, Chamblay, Marieville.

1.35 p.m. — (Samedi seulement.) St-Jean.

2.25 p.m. — St-Jean, St-Albans, Burlington, tous les jours excepté le samedi et le dimanche.

3.40 p.m. — Côtéau, Alexandria, Ottawa.

4.21 p.m. — Cornwall, Brockville.

4.16 p.m. — St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Island Pond.

4.20 p.m. — Hemmingford, Huntingdon, Fort-Corning.

4.50 p.m. — St-Jean, Rouse's Point, aussi Itherville.

5.01 p.m. — Parham, Granby, Waterloo, Marieville, St-Césaire.

5.16 p.m. — St-Hyacinthe.

6.16 p.m. — St-Lambert, Chamblay, St-Césaire.

6.20 p.m. — St-Jean, St-Albans.

7.31 p.m. — St-Jean, Rouse's Point, New York, via D. & H.

7.30 p.m. — Côtéau, Alexandria, Ottawa.

7.32 p.m. — Brockville, Kingston, Toronto.

8.15 p.m. — St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Portland.

8.40 p.m. — St-Jean, Boston, Springfield, New York, via O.V.R.

10.30 p.m. — Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago.

NOTA — Tous les jours. Tous les autres trains, tous les jours excepté le dimanche.

SERVICE SUBURBAIN

Les changements dans le service suburbain entre Montréal et Vaureuil et autres endroits, entreront en vigueur le 6 Octobre.

BUREAU DES BILLETS À MONTRÉAL: 137 rue St-Jacques.

Téléphone Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

## CHAMIN DE FER

GRAND-TRONC

Service d'Automne et d'Hiver

En vigueur le 29 Septembre 1907.

6.55 a.m. — Hemmingford, Huntingdon, Massena Springs.

8.00 a.m. — St-Hyacinthe, Richmond, Port-Jean, tous les jours, Québec (sauf le dimanche).

8.55 a.m. — St-Lambert, Parham, Granby, Waterloo, Marieville, St-Césaire.

8.30 a.m. — Côtéau, Alexandria, Ottawa.

8.45 a.m. — St-Jean, Rouse's Point, New York, via D. & H.

9.00 a.m. — Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago.

9.01 a.m. — St-Jean, Boston, Springfield, New York, via O.V.R.

9.15 a.m. — Cornwall, Brockville, Toronto.

11.00 a.m. — St-Jean, Rouse's Point, New York, via D. & H.

1.31 p.m. — (Samedi seulement.) Pour St-Lambert, Chamblay, Marieville.

1.35 p.m. — (Samedi seulement.) St-Jean.

2.25 p.m. — St-Jean, St-Albans, Burlington, tous les jours excepté le samedi et le dimanche.

3.40 p.m. — Côtéau, Alexandria, Ottawa.

4.21 p.m. — Cornwall, Brockville.

4.16 p.m. — St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Island Pond.

4.20 p.m. — Hemmingford, Huntingdon, Fort-Corning.

4.50 p.m. — St-Jean, Rouse's Point, aussi Itherville.

5.01 p.m. — Parham, Granby, Waterloo, Marieville, St-Césaire.

5.16 p.m. — St-Hyacinthe.

6.16 p.m. — St-Lambert, Chamblay, St-Césaire.

6.20 p.m. — St-Jean, St-Albans.

7.31 p.m. — St-Jean, Rouse's Point, New York, via D. & H.

7.30 p.m. — Côtéau, Alexandria, Ottawa.

7.32 p.m. — Brockville, Kingston, Toronto.

8.15 p.m. — St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Portland.

8.40 p.m. — St-Jean, Boston, Springfield, New York, via O.V.R.

10.30 p.m. — Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago.

NOTA — Tous les jours. Tous les autres trains, tous les jours excepté le dimanche.

SERVICE SUBURBAIN

Les changements dans le service suburbain entre Montréal et Vaureuil et autres endroits, entreront en vigueur le 6 Octobre.

BUREAU DES BILLETS À MONTRÉAL: 137 rue St-Jacques.

Téléphone Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

CHAMIN DE FER

GRAND-TRONC

Service d'Automne et d'Hiver

En vigueur le 29 Septembre 1907.

6.55 a.m. — Hemmingford, Huntingdon, Massena Springs.

8.00 a.m. — St-Hyacinthe, Richmond, Port-Jean, tous les jours, Québec (sauf le dimanche).

8.55 a.m. — St-Lambert, Parham, Granby, Waterloo, Marieville, St-Césaire.

8.30 a.m. — Côtéau, Alexandria, Ottawa.

8.45 a.m. — St-Jean, Rouse's Point, New York, via D. & H.

9.00 a.m. — Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago.

9.01 a.m. — St-Jean, Boston, Springfield, New York, via O.V.R.

9.15 a.m. — Cornwall, Brockville, Toronto.

11.00 a.m. — St-Jean, Rouse's Point, New York, via D. & H.

1.31 p.m. — (Samedi seulement.) Pour St-Lambert, Chamblay, Marieville.

## Bulletin Religieux

Le 1er octobre 1907 sera désormais une date mémorable dans l'histoire de Joliette. Depuis longtemps, il était question d'établir dans notre ville un monastère des religieuses du Précieux Sang, mais jusqu'à aujourd'hui ce projet n'avait pu trouver sa réalisation. Grâce au zèle et au travail intelligent de Mgr Archambault, qui veut donner à sa ville épiscopale un relief bien marqué de vie surnaturelle, ce projet est maintenant exécuté.

Toute la population de Joliette fut en ce jour sur pieds, pour saluer les religieuses du Précieux Sang à leur entrée dans notre ville. Une foule considérable était à la gare du Grand Nord, au train de six heures, et quand au son des grandes orgues et au chant du *Magnificat*, elles pénétrèrent dans la cathédrale, accompagnées par deux religieuses de chaque communauté de Joliette et par des dames de la ville, le spectacle était vraiment beau et touchant. Mgr l'évêque était à son trône, les prêtres de l'évêché et du séminaire étaient au chœur, et les fidèles qui remplissaient l'église, tout illuminée, mus par un sentiment de respect et de sympathie, se levèrent à leur passage.

Mgr l'évêque leur souhaita la bienvenue au nom de l'Eglise, dont les religieuses contemplatives sont un fleuron distingué de la sainteté qui la caractérise, au nom du diocèse, pour le bien duquel elles travailleront désormais dans la solitude et la prière et au nom de la ville de Joliette, dont elles seront les anges tutélaires. Puis, leur rappelant que les pas qui les ont éloignés du cœur de la communauté à Saint-Hyacinthe, ne devaient être qu'une marche plus active vers le ciel, Mgr leur souhaita de retrouver à Joliette, ce bonheur intime de la vie pénitente qu'elles ont goûté jusqu'à ce jour, la persévérance dans leur vie de ferveur et de sanctification, l'abondance des bénédictions de Dieu, qui leur suscitera des vocations nombreuses et une sympathie bien vivante et continue à leur égard de la part des fidèles du diocèse de Joliette.

Après cette vibrante allocution, le chœur des enfants de Marie chanta un cantique au Précieux Sang, qui fut suivi de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Et les religieuses prirent le chemin de leur nouveau monastère, où elles s'enfermeront pour n'en plus sortir et pour y vivre, au pied de l'autel, de la vie de perfection, réalisant bien cette parole qu'elles répètent au jour de leur profession : "Je suis morte au monde et le monde est mort pour moi."

Le lendemain, Mgr l'évêque disait la messe, dans leur chapelle, en présence d'une foule nombreuse et recueillie.

Voici les noms des religieuses fondatrices du Précieux Sang, à Joliette: Sœur St Jean de la Croix, supérieure; Sœur de l'Immaculée Conception, Sœur Ste Couronne de Jésus, Sœur St Jean de Dieu, Sœur St Rédempteur, Sœur Emérentienne, Sœur St Liguori, Sœur St Edouard.

Lundi le 30, avaient lieu à Ste-Elisabeth les funérailles et la sépulture du Rév. M. Lazare Guilbault, décédé vendredi dernier à l'âge de 81 ans. Le service a été chanté par Sa Grandeur Mgr Archambault, accompagné par M. le curé A. M. Brien, comme prêtre assistant, ainsi que par le Rév. P. Roberge, C.S.V., supérieur du Séminaire de Joliette, et M. Gervais, curé de St-Félix, comme diacres d'honneur. Le diacre et le sous-diacre d'office ont été MM. Viateur Deschênes et Clément Piette, confrères de classe du défunt. La paroisse s'était rendue nombreuse à l'église; on remarquait au chœur plusieurs membres du clergé diocésain.

## ACCIDENT FATAL

Lundi dernier vers 5 hrs P. M., un jeune homme du nom d'Oscar Picard, âgé de 16 ans, fils de M. Antoine Picard de la paroisse St-Clément de Joliette, s'est fait prendre trois doigts de la main droite en travaillant sur une machine à corroyer le bois, à la manufacture de M. Camille Vincent, de la rue Ste Anne. Le blessé a été transporté en toute hâte chez le Dr J. C. Bernard, de la rue Mansau, qui a dû en faire l'amputation.

## VOL D'UN CHEVAL A JOLIETTE

Durant la nuit de vendredi à samedi dernier, il a été volé dans l'écurie de M. Camille Vincent, rue Ste Anne, près du Grand Nord, un cheval et une voiture.

M. Vincent, dès l'aurore du jour, samedi matin, s'est aperçu de ce vol manifeste et a de suite donné l'alarme aux autorités.

## Société d'une Messe

Evêché de Joliette, 23 septembre 1907.  
M. le Chanoine J. B. Banchet, décédé aujourd'hui, à Sainte Luce de Rimouski, était membre de la société d'une messe.  
F. X. Piette, ptre, Chancelier.

## Monastère du Précieux Sang

Nous nous associons, de tout cœur, au clergé, aux communautés religieuses et à tous les catholiques de la ville de Joliette dans l'expression des sympathies que tous ont manifestées mardi dernier, à l'arrivée, en notre ville, des Religieuses de l'Institut des Adorateurs du Précieux Sang.

Dans la matinée, l'élite de la société s'était rendue à la gare du Pacifique pour rencontrer ces religieuses qui venaient ouvrir le nouveau monastère. Mais grande fut la déception du public de Joliette quand il apprit que les Sœurs n'arriveraient à Joliette que le soir, par le Grand Nord. A six heures toute la population se porta de nouveau à la gare du Grand Nord où bientôt les religieuses descendirent puis se rendirent au couvent de la Providence qu'elles quittèrent presque aussitôt pour la cathédrale où devait avoir lieu un salut solennel et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Avant cette cérémonie religieuse Mgr Archambault, dans une touchante allocution, souhaita la bienvenue à ces bonnes religieuses dont les prières s'élèveront, sans cesse, vers le Très Haut, implorant sa miséricorde, et demandant ses bénédictions.

A huit heures et quart du 1er octobre 1907, les Religieuses du Précieux Sang faisaient leur entrée dans leur monastère que la plupart ne quitteront plus jamais. Hier matin, Mgr Archambault, après avoir béni le monastère, a dit la messe dans la chapelle de la communauté qui était remplie de fidèles.

Dans le cours de la journée de mercredi, 2 octobre, le monastère fut ouvert aux visiteurs. Nous croyons que plus de mille personnes ont visité le "Précieux Sang" hier. Tous ont voulu prêter de la permission extraordinaire que les religieuses accordaient de contempler, pour une fois, toutes ces pieuses, où règne maintenant le silence.

L'Institut des Adorateurs du Précieux Sang, établi à Joliette, est la quatrième communauté de religieuses qui compte notre ville.

Parmi les religieuses qui habitent le nouveau monastère, se trouvent Sœur Jean de la Croix, autrui Mme Dr O'Connell, qui habita Joliette pendant cinq à six ans, et Sœur Jean de Dieu, née Eugénie Champoux et fille de notre estimé concitoyen, M. Gaspard Champoux.

## MARIAGE

A Saint Jacques de l'Achigan, lundi dernier a été célébré dans l'église de St Jacques, le mariage de M. Adrien Leblanc avec Mlle Agnès Forest.

Un puissant chœur de chant composé des jeunes filles du village, sous la direction de Mlle Oliva Leblanc ont exécuté avec art, durant la messe, de magnifiques morceaux de circonstance.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux: M. l'abbé Théo. Maréchal, vicaire à Joliette, magnifique set à dîner; Mme Alex. Forest, pièces d'or et set de vaisselle ainsi que coutellerie; M. et Mme Médéric Venné, jolie paire de statuettes; M. et Dame R. Morin, cadran; M. et Dame L. Dugas, plat à crème; M. et Dame J. H. A. Forest, jolie berceuse en osier; M. et Dame L. D. Maréchal, beurrer en argent; M. et Dame A. Maréchal, corbeille à fruits; M. et Dame G. H. Leblanc, jarre à biscuits en argent; M. et Dame Albert Leblanc, magnifique lampe; M. et Dame Lasalle, marchand, jolie paire de statuettes; M. et Dame Riopel, de Joliette, set à liqueur avec chapelet monté en argent; M. et Dame Alphonse Dugas, set à dîner; MM. A. Ethier, L. Ethier et Alb. Courtemanche, set à limonade et set à crème; M. G. Robichaud, assiette à gâteaux et fromage, semi porcelaine; Dame E. Dupuis, chaise de fantaisie; Dame J. Roy, une carafe; Dame Jos. Venné, toilettes d'oreillers; Diles Dupuis, chapelet monté en argent; M. et Dame E. Bonlard, épicer, set à limonade; Dile Marie Coderre, jolie chaise en osier; M. Alc. Robichaud, une carafe; M. Breton, de Joliette, une lampe; Diles E. et Y. Leblanc surtout pour les fleurs; Dile A. Forest, pour de la mariée, magnifi que cadre au crayon; M. Arthur Forest, une frileuse de laine grise; M. et Dame Aristide Venné, un miroir monté en argent; M. J. Forest, deux jolies urnes; Dile Rosanna Grenier, assiette à gâteaux.

L'hon. Brodeur, ministre de la Marine dans le gouvernement Laurier, sera de retour au pays, vendredi le 4 octobre, et les libéraux sont à lui préparer une grande réception.

— M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4avla

— M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4avla

## Démission de l'Hon. Jean Prévost

Le Ministre de la Colonisation du gouvernement de Québec a remis lundi dernier son portefeuille entre les mains de l'hon. M. Gouin, premier ministre.

A une réunion du Conseil des Ministres, qui a eu lieu lundi à Québec, l'hon. J. B. Prévost a offert à l'hon. M. Gouin, sa démission, qui a été acceptée.

En attendant la nomination de son successeur, l'hon. M. Gouin, premier ministre, remplira temporairement les fonctions de Ministre de la Colonisation.

La démission de l'hon. M. Prévost n'a pris personne par surprise. Les politiciens s'attendaient à un semblable dénouement depuis plusieurs semaines.

A l'Assomption, lors de l'assemblée de M. Bourassa, un orateur reprochait à ce dernier d'avoir commencé sa campagne trop tôt, de porter des accusations hâtives contre deux ministres provinciaux. Il ajoutait: Attendez que la lumière se fasse... La lumière n'est pas encore faite, et à la faveur des ténèbres qui régneront encore, l'hon. M. Prévost, l'un des deux ministres accusés, disparaît. Sa résignation est une surprise, après sa récente déclaration, qui l'a réintégré dans le ministère Gouin.

## St-Henri de Mascouche

Dame Veuve Joseph Roy, née Poméla Laurier, est décédée en cette paroisse, le 27 courant, à la résidence de M. Oscar Dupras, son gendre, à l'âge de 73 ans, après une maladie soufferte avec une résignation tout à fait chrétienne, et munie des sacrements de l'Eglise.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à 9 heures, à l'église paroissiale de St-Henri de Mascouche, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Dionis Roy, Adélaïde Roy, ses fils, MM. Alcide Laurier et Oscar Dupras, ses gendres, Ruben Laurier, M. P. Geo. Perreault, Signor Roy et Oscar Roy, ses neveux, et Urgel Roy et Méline Roy, ses beaux-frères. Les porteurs du corps étaient les deux fils et les deux gendres de la défunte.

La levée du corps fut faite par le Rév. P. O. Renaud, et le service funèbre fut chanté par l'abbé Th. Charbonneau, vicaire à Ste-Hélène de Montreuil, neveu de la défunte, assisté du Rév. J. M. A. Dugas, curé actuel de St-Henri de Mascouche et du Rév. V. J. R. Lavallée, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, le chant fut rendu avec succès par le chœur de la paroisse, assisté de quelques étrangers, spécialement du chœur bien connu, M. Mendoza Langlois de Terrebonne.

Au chœur, assistaient les Rév. MM. J. Ed. Dupras, ancien curé de St-Philomène, Rév. M. Corbeil, ancien curé de St-Benoit, Rév. Ls. J. Lauzon, ancien curé de St-Henri de Mascouche, et Rév. P. O. Renaud.

Dans la nef, on remarquait entre autres: Rév. Sœur Paul, de la communauté des Rév. Sœurs de la Providence, fille de la défunte, Dr Ruben Laurier, M. P., son neveu, Uldaric Corbeil, maire de la paroisse, M. Gadois, M. V. Mendoza Langlois, Terrebonne, J. M. E. Perreault, Joliette, Joseph Brien, Drs Lamarche et Ferland, Notaires Charette et Lamarche, de St-Henri de Mascouche, Nap. Dugas, Zénon Renaud, Wilfrid Bohémier, Avila Riopel, J. B. Roy, Almanzor Bohémier, M. Charbonneau et autres.

La défunte laisse six enfants: Rév. Sœur Marie Paul, de la communauté des Rév. Sœurs de la Providence, Rév. Sœur Marie de Jésus, de la communauté du Précieux Sang, Dame Adèle Laurier, de Lachenaie, Dame Oscar Dupras de St-Henri de Mascouche, ses quatre filles, et deux fils, MM. Dionis et Adélaïde Roy, tous deux riches cultivateurs de la dite paroisse.

L'assistance nombreuse aux funérailles, était une vive expression de la sympathie éprouvée dans la circonstance, et une marque de la haute estime de la population pour cette brave famille de St-Henri de Mascouche.

## St-Henri de Mascouche

Mercredi et jeudi de la semaine dernière Révérendes Sœur Marie Placide et Marie Alphonse du Sacré-Cœur, étaient de passage en cette paroisse, les hôtes du Rév. J. M. A. Dugas, curé. Sœur Marie Placide qui a été en mission dans l'Alaska et qui en est revenue l'an dernier, pour raison de santé, a eu la permission de visiter sa famille à St-Jacques de l'Achigan, en compagnie de Sœur Marie Alphonse du Sacré-Cœur, sœur de M. le curé de St-Henri de Mascouche.

Mercredi midi, un somptueux dîner fut servi, au presbytère de ce dernier. Le Rév. M. Nap. Morin, curé de St-Edouard de Montreuil, frère de Sœur Marie Placide, y assistait, ainsi que M. Euclide Dugas, marchand, M. et Mme J. M. E. Perreault, de Joliette, Melle Marie Dugas de St-Jacques de l'Achigan.

— M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4avla

— M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4avla

— M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4avla

## Chez nous et Autour de nous

— Durant le mois d'octobre, aura lieu tous les jours à 4 hrs P. M., à la Cathédrale, les exercices du mois du Rosaire.

— Le sermon, dimanche dernier, à la grand-messe, a été donné par le Rév. M. Irénée Gervais, secrétaire de Monseigneur.

— Vu la mauvaise température que nous avons eue dimanche dernier, le pèlerinage au cimetière n'a pas eu lieu et est remis si le temps le permet, à dimanche prochain.

— Dimanche prochain est la fête du Saint Rosaire, les personnes qui visiteront l'église cathédrale, chapelle du Rosaire, depuis samedi à 2 hrs P. M. et dimanche toute la journée, gagneront de nombreuses indulgences, aux conditions ordinaires.

— Mme Veuve Edouard Guilbault était en visite ces jours derniers chez ses parents.

— L'agent de Dawes & Cie. est M. J. J. Soumis. 4avla

— M. et Mme R. C. Chevalier, de Bladen, Neb., étaient en visite ces jours derniers à Joliette, chez leurs parents.

— Un châle noir garni de franges a été trouvé samedi dernier sur la Place du Marché Joliette. Son propriétaire pourra le réclamer au bureau de l'ETOILE DU NORD en payant les frais de cette annonce: soit 25 cents.

— ON DEMANDE. — Une bonne servante trouverait une position immédiate en s'adressant à M. J. H. DuSault, rue Mansau, Joliette. — Bons gages pour une personne compétente.

— Si vous exigez la meilleure fleur votre épicer vous donnera la "Congo" la favorite des cuisinières. 30mjno

— M. Médéric Goulet, peintre, fils de M. Nérée Goulet, est décédé en cette ville dimanche dernier après une maladie de quelques jours à l'âge de 28 ans. Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale mardi dernier.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une jeune épouse sans enfant.

— M. J. J. Soumis de cette ville, vient de prendre l'agence pour la brasserie de Lachine de DAWES & CIE. 4avla

ADRESSE AU MONDE. — Dile Auréa Sylvestre, fille de M. Barth. Sylvestre et Dile Anna Charland, fille de M. Israël Charland, ont quitté Joliette vendredi dernier pour entrer comme religieuses chez les Rév. Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Elles ont dû prendre le saint habit dimanche dernier.

— M. William Vincent, tailleur, récemment arrivé de Lowell, Mass., a décidé de s'établir au milieu de nous et a ouvert un atelier de tailleur au No 51 rue Notre Dame.

M. Vincent promet entière satisfaction à ceux qui voudront bien visiter sa boutique de tailleur.

Coupe élégante et garantie d'après le système de M. John Mitchell.

Une visite est respectueusement sollicitée. 12s4fs.

— L'Arome du Brandy "Tollison" fait les délices des jeunes et des vieux. 30mjno

— LE CHEVAL VERT — M. J. J. Soumis, agent. 4avla

— Ne pas oublier que tous les mardis M. Albert Gervais, agent de la teinturerie à vapeur de Trois Rivières, tenue par M. Jos. Gonthier, envoie les commandes de hardes à teindre, qu'on voit bien lui confier et que l'ouvrage est garanti et de première qualité.

## MARIAGES

A Joliette, le 30 septembre 1907, M. Pascal Lajoie, typographe à l'Etoile du Nord, conduisait à l'autel Mlle Alida Lavallée, de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Pauzé, l'un des vicaires.

L'heureux couple, est parti aussitôt après les éponsailles, pour un voyage de noces.

Nos souhaits de bonheur.

A St Paul le 1er octobre, M. Joseph Ratelle, beurrer, conduisait à l'autel Dile Albina Rivet, fille de M. Alfred Rivet, agronome, de cette paroisse.

Gargon d'honneur: M. Romuald Dalphon, fils d'honneur: Dile Marie Louise Ratelle, sœur du marié.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. L'Heureux, vicaire.

Après la cérémonie les invités, au nombre d'environ quatre-vingts, ont escorté les mariés jusqu'à la résidence de M. Adolphe Ratelle, de St-Liguori, où les attendait un splendide goûter.

Après le repas qui fut servi d'une manière princière, il y eut, dans l'après-midi et durant la soirée, une grande et joyeuse réunion de parents et d'amis; la gaieté la plus franche n'a cessé de régner.

Tous les assistants garderont de ce jour mémorable, un bon souvenir.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

— A Joliette, le 1er octobre courant, M. Octavien Asselin, menuisier de cette ville, fils de M. Adolphe Asselin, de Ste-Elisabeth, conduisait à l'autel Melle Albertine Pagé, fille de M. J. O. Pagé, H. C. S. et agent d'assurances.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Pauzé vicaire.

Nos souhaits de bonheur.

— M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4avla

— M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4avla

— M. J. J. SOUMIS est l'agent de Dawes & Cie. 4avla

## TEMOIGNAGE D'UN HOMME VRAIMENT HEUREUX

Je voudrais pouvoir crier à tout l'univers les bienfaits des Pilules Moro, dit M. Jérémie Duval, d'Asbestos. Qué.

"Quand l'estomac va, tout va, et quand l'estomac ne va pas, rien ne va."

Ceci est un axiome tellement courant qu'il en devient banal.

Un bon estomac c'est un bon appétit et des digestions faciles, c'est une source de force, de santé, de vigueur et de bien-être.

Un mauvais estomac c'est le désordre de tout le système. C'est la dyspepsie, c'est la gastrite, la maladie de foie et d'intestins. C'est un état constant de malaise, de lassitude, de tristesse, de mélancolie, de nervosité avec insomnies et cauchemars.

Voilà tout ce qui résulte d'un mauvais estomac.

Un homme peut-il être heureux, peut-il travailler convenablement dans ces conditions-là? Certainement non.

L'estomac est un véritable artisan de bonheur ou de misère, suivant qu'il est malade ou qu'il n'est pas malade.

● Mais comment guérit-on un estomac malade?

Par une méthode bien simple, en le désinfectant et en tonifiant le grand régulateur du système, c'est-à-dire le sang.

Aussitôt désinfecté et tonifié, l'estomac se trouve allégé, il commence à revivre, reprend ses fonctions, digère et bientôt le corps n'éprouve plus de malaise.

Ainsi, prenez un cas qui vient à notre connaissance, celui de M. Jérémie Duval, chauffeur dans les mines à Asbestos, dont on trouvera plus loin le témoignage fort élogieux pour les Pilules Moro, étudiez-le bien. Voilà un travailleur qui était épuisé par le mal d'estomac, il entrevoit déjà la misère pour lui et les siens, s'il était obligé de quitter son ouvrage. Trois médecins l'ont soigné sans succès. Il s'adresse alors aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, qui lui enseignent le vrai remède pour guérir son estomac: les Pilules Moro. Il prend ces Pilules et au bout de quelques mois son estomac est rétabli, sa fa-

milie est sauvée et il se proclame un homme vraiment heureux. Quelle preuve plus convaincante peut-on donner de la valeur réelle d'un bon remède?

Lisez donc cette lettre: Asbestos, 11 avril, 1906.

Chers Messieurs, Je viens prendre quelques instants pour vous dire que je suis parfaitement bien depuis que j'ai pris vos Pilules Moro pour me soulager d'un mal d'estomac qui avait résisté aux efforts de trois médecins.

Mes douleurs d'estomac ont disparu comme par enchantement au bout de l'emploi de quatre boîtes seulement. J'étais, je vous l'avoue, loin de m'attendre à une guérison aussi complète.

Quand je vous ai écrit je n'étais pas malade au lit, mais j'étais très misérable! Ma digestion ne se faisait pas, je ne pouvais manger qu'un peu de gruau, aussitôt que je voulais avaler de plus forte nourriture je me sentais étouffé et torturé affreusement.

Je vous demandais de toutes mes forces de me guérir parce que je travaillais à un ouvrage très pénible pour donner le nécessaire à ma famille.

Cela me fait plaisir de pouvoir vous dire toute ma reconnais-

sance qui est sans borne, puisque, grâce à vous, j'ai pu continuer mon même emploi de chauffeur. Vos bonnes pilules m'ont rendu la santé. Que de pauvres misérables pourraient faire comme moi, se guérir et être heureux, car la santé est le plus grand bonheur auquel un homme puisse aspirer! C'est seulement dans les Pilules Moro qu'ils la trouveront. Pour moi, j'en suis certain, car je n'en ai pris que quatre boîtes et cela a été suffisant pour me guérir. Pourtant j'étais très malade quand je vous ai écrit et je voudrais pouvoir crier à tout l'univers les bienfaits des Pilules Moro!

Recevez les remerciements et agrées la reconnaissance d'un homme vraiment heureux.—Jérémie Duval, Asbestos, Qué.

Les Pilules Moro pour les Hommes ont fait pour des milliers d'hommes ce qu'elles ont fait pour M. Duval, c'est-à-dire qu'elles leur ont préservés lorsque leur santé était à la veille d'une ruine complète; elles ont calmé leurs craintes, ramené le courage dans leur âme et aussi le bonheur dans leur foyer.

CONSULTATIONS GRATUITES.

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la maille, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, Saint-Denis, Montréal.

ST-LIN

Il nous fait plaisir d'annoncer au public désireux de suivre le progrès, que le conseil municipal de la paroisse de St Lin, à sa session générale et mensuelle tenue le troisième jour de septembre 1907, a passé un règlement imposant une taxe de \$100 à tout colporteur qui ne réside pas depuis douze mois dans la municipalité et \$20 à tous ceux qui résident dans la municipalité depuis douze mois; ces taxes sont annuelles.

M. J. R. Lavallée, tailleur de renom, partira dans quelques jours pour aller demeurer à Mont réal; nous lui faisons nos meilleurs souhaits de succès.

— A vos amis qui vous rendent visite, il leur sera toujours agréable d'accepter un verre de bière "Wm. Dow". 20juinjo

JOLY & FRERES

EN FACE DU MARCHE

Voisin de M. Frs Forest, encauteur

Nous venons de recevoir un très riche assortiment d'effets à robes et à costumes pour l'automne.

Aussi un assortiment complet de manneaux importés de dernière mode; les nuances sont très jolies.

Nous vous invitons à venir visiter notre installation nouvelle de fourrures telles que: Capots de chat pour hommes, de première qualité, garnis naturel, bien fournis et peignés. Aussi capots pour hommes en mouton de Belgique.

Manteaux de mouton de Perse, avec collet et revers en vision naturel, très chic et très riches.

Manteaux très riches en "near seal" seal électrique avec collet pareil ou avec collet et revers en vision.

Manteaux en "becara", astrakan. Nous en avons un très grand choix et nos prix défient toute compétition.

Nous avons un très grand choix de collets, pèlerines, étoles de toutes sortes, casques et manchons.

Nous avons les plus belles peaux de moutons de Perse qui se soient encore vues, elles sont remarquables par leur grandeur, le four du poil, la beauté de lustré et la qualité de la peau.

Nos peaux de mouton gris sont très belles et très grandes.

Nos peaux de chat sauvage sont très grandes et très riches en pelletterie.

Peaux en "near seal" et de seal électrique de première qualité.

Queues à garnitures de toutes sortes.

Venez voir nos fourrures et n'oubliez pas que nous avons toujours en mains, une quantité de capots d'automne et d'hiver pour hommes et enfants, halats, casquettes, chapeaux, corps et caleçons, chemises, collets, cravates, pour hommes et enfants.

On serait porté à croire qu'il est trop tard pour vos achats de fourrures, mais quand le temps est venu, il est généralement trop tard pour les acheter.

Venez faire votre choix, nos prix sont exceptionnellement modérés, il vous sera facile de le constater avec ceux demandés ailleurs. Une visite est respectueusement sollicitée.

Vos tous dévoués,

JOLY & FRERES,

(En Face du Marché)

Voisin de M. Forest, encauteur.

